PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'IAE DIJON DU 18 MAI 2016

Le directeur ouvre la séance à 10h00.

Présents ou représentés : Sandrine BOCQUET-ROUSTAN, Muriel BOIS, Martial CHADEFAUX (représenté par Marc FILSER), Véronique COLLANGE, Aurore DE OLIVEIRA, Emmanuel de VILLIERS, Jean-Marc DELATTRE (représenté par Fabrice HERVÉ), Rachel DROUX, Louis de MESNARD, Marc FILSER, Marie GILLARD, Fabrice HERVÉ, Bénédicte JECKER (représentée par Grégory WEGMANN), Gwénola MALICET, Samuel MERCIER (représenté par Fabrice HERVÉ), Nathalie MONNET, Jean-François NOTEBAERT (représenté par Grégory WEGMANN), Liliane PELLECUER, Angèle RENAUD, Jean-François VALDENAIRE, Grégory WEGMANN.

Excusés : Blandine ANTEBLIAN, Jean-Pierre ANNONE, Vincent JAUROU.

1. **Informations générales : approbation du PV du Conseil du 3/03/2016**

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(20 VOIX)

2. BR2 :
   Réajustements :
   - Nouvelle recette du SEFCA de 24000 € répartie sur la logistique générale (10000 €), la communication (10000 € pour la remise de diplôme, les plaquettes en anglais…) et 4000 € sur les Relations Internationales.
   - Diminution ouverture des crédits de fonctionnement de 5% sur 4 mois en raison de la non-compensation par l'état du GVT et de l'augmentation du point d'indice de 0,6% ce qui entraîne des difficultés financières pour l'université.
     Le nombre d'étudiants augmente également chaque année.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 /Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(20 VOIX)

3. Bourse pour le programme d'été à l'Université Mc Gill :
   - Le réseau IAE France a passé un partenariat avec l'Université Mc Gill (université canadienne) pour accueillir des étudiants pour des cours pendant 3 semaines. Un étudiant est intéressé, l'institut prend en charge les frais d'inscription et l'assurance. Par contre, l'hébergement est à la charge de l'étudiant. Un tarif de 3534 €, soit 1767 € par étudiant, est voté à l'unanimité pour 2 étudiants (dans l'éventualité qu'un deuxième soit intéressé).

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 /Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(20 VOIX)

IAE DIJON - 2 boulevard Gabriel - BP 26 611 - 21066 DIJON Cedex
http://iae.u-bourgogne.fr
Tél : 03 80 39 54 00 / Fax : 03 80 39 54 88

4. Modifications de fiches filières :

Pour la licence :

- 1ère année : modification des UE 3 de façon à ce que le cours soit sur l'année et non plus sur un semestre après l'autre.
- 2ème année : modification de la durée du stage facultatif au semestre 4, qui passe à 1 à 8 semaines (au lieu de 1 à 4 semaines) et précision sur l'entrée en parcours CCA (non sélective en L2 mais sélective en L3).
- 3ème année : ajout d'une précision concernant l'entrée en parcours CCA et concernant les échanges internationaux.
- Master Marketing 1ère année : sur l'UE6 Environnement juridique et financier et sur l'UE9 Pilotage de l'offre : changement dans les épreuves.
- Master MATC 1ère année : l'UE 10 du semestre 2 : Stage ajout de 30H TD.
- Master MATC 2ème année : Changement dans les intitulés des UE et le nombre d'heures.
- Master Recherche 2ème année : Changement de la spécialité et dans les intitulés des UE.
- Master Finance 2ème année : modifications des épreuves donc changement du total des coefficients des CC et du total volume horaire.
- Master de Fiscalité 2ème année : modification du volume horaire et également des modalités de contrôle des connaissances.
- Master 1 & 2 Sciences du Management, Administration des Entreprises : réduction du volume horaire.

Vote sur l'ensemble de ces modifications.

- Concernant la demande des RI de mettre les ECTS sur les matières et non plus sur les UE : application pour le nouveau contrat.
- Vote pour l'année 2016-2017, mise en place du tableau de correspondance par matières/ECTS/coefficients spécifiquement pour choix de mobilité entrante.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 /Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(20 VOIX)

5. Demandes d'équipements pédagogiques :

Sur une demande de 24000 €, une somme de 13020 € est attribuée (15000 € l'an passé), les projets retenus :

- Equipement du rez-de-chaussée et du 1er étage du PEG pour un montant de 6000 € (2 écrans de communication reliés avec le service communication).
- Acquisition du logiciel NVIVO pour une salle complète (pour les masters) pour un montant de 7000 €.

  Pour le renouvellement partiel de la salle informatique 114 (environ 11000 €), ce sera pris sur les ressources propres de l'IAE si cela est possible.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 /Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(20 VOIX)

IAE DIJON - 2 boulevard Gabriel - BP 26 611 - 21066 DIJON Cedex
http://iae.u-bourgogne.fr
Tél : 03 80 39 54 00 / Fax : 03 80 39 54 88

6. Tarifs et conventions :
   - Adhésion Association Masters CGAO 2016 : 100 €
   - Adhésion Association France Master CCA 2016 : 100 €
   - Erreur matérielle dans l'attribution de la subvention au BDE pour le Gala : la subvention demandée était de 1800 € alors que le vote n'a été que de 1000 € lors d'un précédent conseil donc vote complémentaire de 800 €.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 /Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(20 VOIX)

7. Questions diverses :
   - Projet de création d'une unité d'Enseignement Transversale « TalentCampus » porté par M. Pierre ANCET (MCF en philosophie).
   - Remontée des problèmes de ménage, dans le bâtiment du PEG, au RA du pôle logistique (connaître le contenu du contrat et demander son application).
   - Photocopies pour étudiants à la bibliothèque de l'IAE : utiliser le copieur en libre-service déjà en place.
   - A modifier sur la convention SISU : droits spécifiques 2000 € + droits nationaux.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 /Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(20 VOIX)

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur lève la séance à 11H30.

La secrétaire de séance

Muriel BOIS

Le Directeur de l'IAE

Fabrice HERVÉ

IAE DIJON - 2 boulevard Gabriel - BP 26 611 - 21066 DIJON Cedex
http://iae.u-bourgogne.fr
Tél : 03 80 39 54 00 / Fax : 03 80 39 54 88